

220 avenue Pierre Mendès France 49800 TRELAZE
Successeurs de Mes DOUILLARD, GUILBAUD, SALAÜN, LEBLANC, LE MEUT et MATHIS

Monsieur Philippe RABERGEAU Appartement 308 12, rue André Boulloche 25200 MONTBELIARD

TRELAZE, le 8 septembre 2025

Dossier suivi par : Marguerite DEREEPER Succession Odile RABERGEAU 20251013641 / CR / MD /

Lettre recommandée avec accusé de réception 1A 212 135 3809 8

Cher Monsieur,

Je fais suite à votre lettre recommandée en date du 29 août 2025, postée le 02 courant, relative au règlement de la succession de Madame Odile RABERGEAU.

Vous voudrez bien trouver sous ce pli, conformément à votre demande, en votre qualité d'héritier réservataire :

- Une copie des documents transmis par l'UDAF,
- Une copie de la facture taxi GERFAULT demandée.

Concernant votre demande d'avance sur héritage, vous voudrez m'indiquer le montant le montant attendu à titre d'avance. Cette demande sera transmise à Madame Nathalie LEGOU née RABERGEAU, votre cohéritière afin d'obtenir, son accord. Cette dernière recevra également alors la même avance.

Comme indiqué dans mon précédent mail du 26 mai 2025, la valeur de la parcelle indiquée dans l'acte de partage doit résulter d'un accord entre les copartageants. Conformément à la lettre de mission que vous avez régularisée, les honoraires d'avis de valeur sur un bien immobilier s'élèvent à 0,2% de la valeur vénale avec un minimum de 250,00 Euros. Souhaitez-vous que je sollicite les services de la SAFER à cet effet ?

L'accord de votre sœur sera alors également sollicité.

Enfin, je vous saurai gré de bien vouloir m'indiquer votre position sur le projet de partage, <u>avant le 30 septembre</u> prochain.

A défaut d'accord des héritiers, je serai alors contraint de vous convoquer conjointement, à l'Etude à date et heure fixes, par voie d'huissier, afin de recueillir l'ensemble de vos dires dans un procès-verbal, les frais de sommation et du procès-verbal de dires étant à la charge des héritiers.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Maitre ROY

Notaires de France

<u>Accueil :</u> 02 41 330 330

E-Mail:

rdb.trelaze@notaires.fr

Service Immobilier:

02 41 330 333

06 34 06 37 75

BUREAUX OUVERTS de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 - Parkings - FERME LE SAMEDI APRES-MIDI

Société à Responsabilité Limitée Titulaire d'un Office Notarial

Membre d'une association agréée. "Règlement des frais et honoraires par chèques ou virement aux comptes courants de l'Etude"

www.etude-roy-delafond-bellion-louboutin-trelaze.notaires.fr